DUPLICATA

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur de la 2 ème étape :
CARROSSERIE VINCENT - Quartier Blacheronde - 26800 ETOILE SUR RHONE

que les véhicules :
Catégorie internationale : M3.
Genre : TCP.
Marque : IRISBUS.
Dont les Types - Variantes - Versions suivent :
Type : **SFR 160**
Variante :/
Version : 6A-7A-5C-6C-7C-6H-7H
Livrés:

- carrossés, satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

Nota:
- Vitesse maximale autorisée sur autoroute: 100 Km/h
- La mention particulière n'est à reporter sur le certificat d'immatriculation que si l'organisme est soumis à l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Mention (s) Particulière (s):
Nombre de places assises : (véhicule à nombre de places variable):

- version 5C : 46
- version 6A-6C-6H: 55
- version 7A-7C-7H: 59

Véhicule école (mention optionnelle: se référer au nota ci-dessus et à l'attestation d'équipement)

Fait à Valence, le
24 juillet 2007
Le technicien supérieur principal
de l'industrie et des mines

Pascal OLIVIER

Vu, Approuvé
Enregistré sous le numéro: L-0116-07-00
Fait à Lyon, le 26 juillet 2007
Pour le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche, et de l'Environnement et par délégation
L'attaché à la division des contrôles techniques

L'ingénieur divisionnaire de l'Industrie
et des Mines

Jean Luc PRAT

ARWAY-CROSSWAY
RECREO
EVADYS H

DUPLICATA

L.0 116 [illegible] 10
Du 26 Juillet 2007

NOTICE DESCRIPTIVE RELATIVE A UNE RECEPTION COMPLEMENTAIRE PAR TYPE DES VEHICULES

Marque : **IRISBUS**
Type : **SFR160**
Version: **6A-7A-5C-6C-7C-6H-7H**

0 - GENERALITES

0.1 - Constructeur : **IVECO France**
Rue des combats du 24 août 1944 - porte E
69200 - VENISSIEUX

0.1.1 Représentant accrédité en France : **IRISBUS France**
Rue des combats du 24 août 1944 - porte E
69200 - VENISSIEUX

0.2 - Constructeur de la 2ème étape: **CARROSSERIE VINCENT**
Quartier Blacheronde
26800 ETOILE SUR RHONE

0.2.1 Nature de la transformation : **aménagement auto école**

0.3 - Marque : **IRISBUS**

0.4 – Désignation commerciale : **ARWAY-CROSSWAY-RECREO-EVADIS H**

0.5 – Catégorie internationale : **M3**

0.6 - Genre **T.C.P**

0.7 - Type : **SFR160**

Variantes : /
Versions : **6A-7A-5C-6C-7C-6H-7H**

Version 6A=Carrosserie ARWAY empattement 6.200
Version 7A=Carrosserie ARWAY empattement 6.965
Version 5C=Carrosserie CROSSWAY ou RECREO empattement 5.300
Version 6C=Carrosserie CROSSWAY ou RECREO empattement 6.200
Version 7C=Carrosserie CROSSWAY ou RECREO empattement 6.965
Version 6H=Carrosserie EVADYS H empattement 6.200
Version 7H=Carrosserie EVADYS H empattement 6.965

0.7.1. Décodage des TVV : /

0.8 - Puissance administrative : **21 CV**

1 - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Sans changement, voir notice du véhicule de base

2 - MASSES ET DIMENSIONS (Kg et mm)

Sans changement voir notice du véhicule de base

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière
VALEURS LIMITES A RESPECTER APRES CARROSSAGE DU VEHICULE

Version	6A	7A	5C	6C	7C	6H	7H
2.9 Poids à vide en ordre de marche:							
2.9.0 Total:				9650			
2.9.1 essieu 1				2825			
2.9.2 essieu 2				6355			

L'aménagement véhicule école diminue le poids à vide du véhicule carrossé sur l'essieu 1 de 120kgs

3 - MOTEUR

Sans changement, voir notice du véhicule de base

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Sans changement, voir notice du véhicule de base

5 – SUSPENSION

Sans changement, voir notice du véhicule de base

6 - DIRECTION

Sans changement, voir notice du véhicule de base

7 - FREINAGE

Sans changement, voir notice du véhicule de base

8 - CARROSSERIE

Sans changement, voir notice du véhicule de base
8.1Description sommaire de la carrosserie
8.1.2 Aménagements particuliers :
Siège central pour l'enseignant ou le convoyeur équipé d'une ceinture 3 points
Dispositif de double commande de frein, d'embrayage et d'accélérateur (neutralisation)
Dispositif de double commande de signalisation électrique
Double rétroviseur extérieur de surveillance pour l'enseignant
Inscription spécifique sur la face avant et arrière du véhicule

Nota : Lorsque le véhicule n'est pas utilisé en véhicule école, un carter de protection est installé sur le dispositif de double commande de frein, d'embrayage et d'accélérateur.
8.3 Nombre de places :
Le nombre de places assises est diminué de 6 places lors de l'aménagement véhicule école
8.3.1 Surface S0 =
Lors de l'aménagement véhicule école la surface S0 est diminuée de 1.6 m²
8.4 Sièges :
8.4.2 Equipement particulier
Sans changement, voir notice du véhicule de base

9 – ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Sans changement, voir notice du véhicule de base

10 - DIVERS

Sans changement, voir notice du véhicule de base sauf 10.1.3 et 10.3

10.1.3 Rétroviseurs :
10.1.3.1 Extérieur : 2+1 rétroviseurs extérieurs de surveillance +2 rétroviseurs **extérieurs de surveillance pour l'enseignant**

10.3 Marques d'identité du transformateur:

10.3.1 Emplacement de la plaque du transformateur:
Dans l'emmarchement de la porte de service

10.3.2 Structure de numéro de transformation:
CVAE : **Code du transformateur**
07 : **Année de transformation**
01 :**N° de transformation**

10.3.3 Le numéro de transformation commence à :

CVAE 07/01

11 – VISITES TECHNIQUES

Sans changement, voir notice du véhicule de base

DUPLICATA

CERTIFICAT DE CONFORMITE COMPLEMENTAIRE

Nous soussignés: **CARROSSERIE VINCENT** , Quartier Blacheronde ,26800 ETOILE SUR RHONE

- Transformateur:

Certifie que le véhicule livré carrossé et aménagé:

(2)	Dénomination	
(D.1)	Marque	**IRISBUS**
(D.2)	Type Variante Version	
	Type:	**SFR 160**
	Variante / Version :	~~6A-7A-7C~~ 6C ~~7C-6H-7H~~
(D.3)	Denomination commerciale	~~ARWAY~~-CROSSWAY ~~RECREO-EVADYS H~~ (1)
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (1)	VNESFR16C0H001944
(F.1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(F.2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(F3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg):	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(G)	Masse en service (G1+75) (kg) :(1)	11775
(G1)	Poids à vide national (PV) (kg):(1)	11700
(J)	Catégorie internationale :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(J.1)	Genre national :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(J.3)	Carrosserie :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(K)	Numéro de la réception par type :	L-0116-07-00
(P.1)	Cylindrée (cm^3):	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(P.2)	Puissance nette maximale (kW) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(P.3)	Source d'énergie :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(P.6)	Puissance administrative (CV) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(S.1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt dB(A):	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(U.2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn^{-1}) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(V.7)	CO_2 :	Voir certificat de conformité du véhicule de base
(V.9)	Classe environnementale :	Voir certificat de conformité du véhicule de base

-pour tout ce qui n'est pas impacter voir la notice du véhicule de base

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception complémentaire ci-dessus
- sort de nos usines (magasins), le 03/12/2007

Pour être livré à : IVECO FRANCE 1, Rue des Combats du 24 Août 1944 69200 VENISSIEUX

Fait à, Etoile sur Rhône Le 14/01/2021

P.O

Carrosserie Vincent
ZA Blacheronde
530 route du Perquet
26800 Etoile-sur-Rhône
Tél : 04 75 60 60 20 / Fax : 04 75 60 69 73

(1) A compléter

Nota 1: Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès verbal de réception complémentaire du type ainsi que le procès verbal de réception du véhicule de base:

Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R312-1 à R312-25, R314-1 à R317-7, R317-15 à R317-17 et R318-1 à R318-5 du code de la route ou toute modifications du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet:

-D'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions

ATTESTATION D'EQUIPEMENT suivant le procès-verbal complémentaire par type N° L-0116-07-00 du 26/07/07

Nous soussignés **CARROSSERIE VINCENT,** Quartier Blacheronde ,26800 ETOILE SUR RHONE,
Transformateur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité complémentaire ci-dessus sort de nos usines équipé de :

a)	d'un siége central pour enseignant ou convoyeur	
b)	d'un dispositif de double commande de frein d'embrayage et d'accélérateur (neutralisable)	
c)	d'un dispositif de double commande de signalisation électrique (1)	~~OUI~~ NON
d)	de double rétroviseur de surveillance pour l'enseignant	
e)	Inscription spécifique sur la face avant et arrière du véhicule	43
f)	Nombre de places assises de l'aménagement livré (y compris le conducteur et l'enseignant) (2)	
g)	Mention à reporter sur le certificat d'immatriculation (1): véhicule école	~~OUI~~ NON
h)	Numéro de transformation (2):.....	CVAE.07.07

Nota : Le véhicule est conforme aux dispositions de l'annexe 1 de l'arrêté du 10.10.94 relatif aux conditions d'application de l'article R.413-10 du code de la route pour la circulation à 100 km/h des autocars sur autoroute.

(1) barrer la (les) mention(s) inutile(s) - (2) à compléter.